

Membres présents

ARCHAMPS	S BEN OTHMANE
BEAUMONT	M GENOUD, Nathalie LAKS, Nicolas LAKS,
BOSSEY	J-L PECORINI,
CHENEX	P-J CRASTES,
CHEVRIER	A CUZIN,
COLLONGES-SOUS-SALEVE	V THORET-MAIRESSE, M THOUVENIN, K IGLOI, V LECAQUE,
DINGY-EN-VUACHE	E ROSAY,
FEIGERES	M GRATS, M SALLIN,
JONZIER-EPAGNY	M MERMIN,
NEYDENS	C VINCENT, L VESIN,
PRESILLY	L DUPAIN,
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	V LECAUCHOIS, J BOUCHET, S LOYAU, M DE SMEDT, I ROSSAT-MIGNOD, D CHAPPOT, J-C GUILLON, D BESSON, P DURET, E BATTISTELLA, C MARX,
SAVIGNY	B FOL,
VALLEIRY	A MAGNIN, H ANSELME, A AYEB, C DURAND, M-N BOURQUIN,
VERS	J LAVOREL,
VIRY	L CHEVALIER, L JACQUET, F DE VIRY, M SECRET, A BONAVENTURE,
VULBENS	F BENOIT, F GUILLET,

Membres représentés A RIESEN par S BEN OTHMANE (procuration), G NICOUD par S LOYAU (procuration),

Membres absents : D ZAMOFING, C BONNAMOUR, J CHEVALIER, A VIELLIARD,

D DAUSSE, T ROSAY, M MENEGHETTI, N DUPERRET, Y FOL,
P DANNECKER, SMAG

Invités

ORDRE DU JOUR

I. Désignation d'un secrétaire de séance	2
II. Information/débat :	2
1. Point d'avancement projets Archparc	2
2. Présentation Maison Transfrontière de Justice et du Droit	3
III. Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire des 30 novembre et 14 décembre 2020	7
IV. Compte-rendu des représentations :	7
V. Compte-rendu des travaux du Bureau et des décisions du Président	7
Départ de J Lavorel, C Marx.	7
VI. Délibérations	7
1. Mobilité	7
a. Projet de tramway Genève - Saint-Julien-en-Genevois - Demande d'ouverture d'enquête parcellaire complémentaire	7
b. Mission de maîtrise d'œuvre et d'OPC pour l'aménagement de la Viarhona et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la Communauté de Communes – Avenant n°1 au lot n°1 maîtrise d'œuvre et études réglementaires Viarhona	8

c. Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la partie française de la ligne de tramway Genève-Saint-Julien-en-Genevois – Approbation de l'avenant n°4.....	9
VII. Divers	11
1. Point COVID.....	11
2. Ouverture des commerces – dérogation au repos dominical.....	11

Monsieur le Président ouvre la séance.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Carole VINCENT est désignée secrétaire de séance.

II. Information/débat :

1. Point d'avancement projets Archparc

Diaporama joint au présent compte-rendu.

PJ Crastes rappelle que le Département s'est beaucoup investi jusqu'en 2017 et le transfert de compétence à la Région. Cette dernière a également œuvré à la réussite de ce projet qui peut se quantifier au nombre d'entreprises présentes sur le site. L'accélération de ces installations n'en est qu'à son début, la dynamique étant appelée à se conforter.

M De Smedt souhaite avoir davantage d'informations sur l'extension possible du parc.

P Dannecker répond qu'une surface de 25 hectares située à l'arrière du domaine de Chosal et s'étendant jusqu'au pont de Combe a été identifiée. Une première partie de 5 hectares pourrait être rapidement commercialisée, deux prospects s'étant déjà positionnés.

PJ Crastes ajoute qu'effectivement 5 hectares sont disponibles immédiatement, les 20 autres hectares devant faire l'objet de procédures à mener qui seront probablement très longues.

M De Smedt demande quel est le planning de réhabilitation du bâtiment Alliance.

P Dannecker répond que le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction. Implénia a acquis la totalité du bâtiment. La société est actuellement en pourparler avec un repreneur. Les travaux de réhabilitation devraient normalement avoir lieu sur 2021 et 2022.

PJ Crastes ajoute que les travaux représentent une enveloppe de 50 M €.

M De Smedt souhaite savoir si le bâtiment est encore occupé par des entreprises.

P Dannecker précise que seuls les appart-hôtel et la résidence occupent encore les lieux.

Nicolas Laks souhaite savoir si le projet de P+R entre dans le cadre du parc d'activité.

PJ Crastes répond par l'affirmative. Il sera localisé sur Archparc, l'idée étant de faire converger les besoins en stationnement, d'une part pour le parc d'activité et d'autre part pour les usagers des lignes 62 et 44, qui s'arrêtent pour l'instant à Collonges mais qui pour l'une d'entre elle sera prolongée jusqu'à Archparc. Ce projet doit se mettre en place avec une phase test préalable. L'intérêt de ce parking est donc double, à la fois transfrontalier et local.

Nicolas Laks demande s'il sera créé sur des terrains agricoles.

PJ Crastes répond par l'affirmative ou en tout état de cause sur des espaces non construits (friches naturelles non exploitées)

JL Pécorini souhaite savoir quel apport de population est estimé avec le développement de la technopole.

PJ Crastes souligne qu'effectivement ce développement va être générateur de création d'emplois. Il s'agit d'autant plus de création d'emplois productifs, souvent plus rémunérateurs que les emplois liés au secteur des services. C'est d'ailleurs l'une des volontés qui transparait des premières réflexions sur le projet de territoire.

P Dannecker observe que le parc s'accroît lentement mais lorsqu'il sera complet, il comptera un nombre important d'emplois, ce qui induira également un besoin en logements.

A Magnin souhaite connaître les délais pour aménager l'extension de 25 hectares.

P Dannecker indique que 3 à 4 ans seront nécessaires. Par ailleurs, l'extension rencontre une problématique liée à l'entrée qui nécessite d'engager des échanges avec le Département et allongera les délais d'un ou deux ans.

PJ Crastes rappelle que 2 hectares ont été vendus en 6 ans. Une accélération est en train de se produire, avec une action sur les friches, ce qui est la priorité donnée avant d'opérer des développements sur des terres agricoles.

Par ailleurs il souligne que la fusion du SMAG et de la SEMAG va générer des économies d'échelle.

Départ de JL Pécorini qui donne procuration à PJ Crastes.

2. Présentation Maison Transfrontière de Justice et du Droit

Fiche d'identité

- Convention constitutive signée entre la CCG et le Tribunal Judiciaire (TJ) de Thonon-les-Bains en mars 2011, ouverture des portes en avril 2011
- Etablissement judiciaire placé sous l'autorité de tutelle du TJ de Thonon-les-Bains, régi par le code de l'organisation judiciaire
- Equipe 2021 :
 - 1 agent d'accueil (0,9 ETP)
 - 1 juriste (1 ETP)
 - 1 coordinatrice (0,8 ETP)
 - 1 greffière référente du TJ, présente environ 2 fois/mois

Missions

*Point d'accès au droit

- Information et orientation des justiciables sur leurs droits, leurs obligations et leurs démarches judiciaires (juriste + coordinatrice)
- Information juridique sur la législation du travail suisse (juriste + coordinatrice)
- Accompagnement et information juridique des étrangers depuis janvier 2021 (association ASSFAM)
- Accompagnement et information des victimes d'infractions pénales et prise en charge psychologique (association AVIJ des Savoie)
- Consultations Notaires 1 fois/mois

*Résolution amiable des litiges

- Le Défenseur des Droits : lutte contre les discriminations, défense des droits de l'enfant, médiation dans les relations avec l'administration
- Le conciliateur de justice : règlement d'un différend/litige civil entre deux parties (problèmes de voisinage, rapports locataires/propriétaires, litiges de consommation, impayés, malfaçons de travaux...)

*Justice de proximité

- Traitement alternatif des poursuites pénales par les délégués du Procureur de la République (petite délinquance)
- Enquêtes sociales rapides par les intervenants judiciaires (obligatoires dans le cadre des CRPC)

- Suivi des personnes placées sous main de justice (condamnations pénales) par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)

Fréquentation

	2018 (téléphones+ visites)	2019 (téléphones+ visites)	2020 (téléphones + visites)	Evolution 2019/2020 (%)
Accueil	2859	2947	2207	-25%
Point d'accès au droit	1309	1439	1205	-16%
Consultations des notaires	59	57	22	-61%
Aide aux victimes	92	129	95	-26%
Conciliation civile	328	322	157	-51%
Le défenseur des Droits	86	94	89	-5%
Alternatives aux poursuites (majeurs et mineurs)	224	239	189	-21%
SPIP	130	120	68	-43%
Enquêtes rapides	16	1	0	-100%
Total	5188	5348	4032	-25%

Point d'accès au droit

- Le point d'accès au droit est l'une des seules activités à avoir été maintenue toute l'année 2020
- L'activité accuse tout de même une baisse de 16% par rapport à 2019. Bien que la continuité du service ait été maintenue, il a été constaté de fortes baisses en avril, octobre, novembre et décembre.
- En 2020, **1205** personnes ont été renseignées, principalement par téléphone (1439 en 2019)
- Les juristes sont majoritairement sollicités en droit de la famille, droit du travail français et suisse, et en droit du logement

Une forte hausse des demandes relatives au droit du travail français ou suisse a été constatée au cours du 4^{ème} trimestre de l'année

Communes de provenance

	2019	%	2020	%
Archamps	44	3%	33	3%
Beaumont	30	2%	30	3%
Bossey	4	0%	7	1%
Chenex	3	0%	14	1%
Chevrier	2	0%	4	0%
Collonges	47	3%	54	5%
Dingy	3	0%	3	0%
Feigères	12	1%	10	1%
Jonzier	4	0%	5	0%
Neydens	26	2%	27	2%
Présilly	15	1%	12	1%
Savigny	9	1%	9	1%
St-Julien-en-Genevois	507	35%	348	29%
Valleiry	75	5%	72	6%
Vers	8	1%	8	1%
Viry	82	6%	72	6%
Vulbens	28	2%	17	1%
Non précisé	294	20%	217	18%

Territoires de provenance

Communes hors CCG	2019	%	2020	%
Annemasse Agglo	53	4%	71	6%
Pays de Cruseilles	38	3%	37	3%
Usses et Rhône	23	2%	35	3%
Suisse	56	4%	41	3%
Ain	14	1%	17	1%
Autre (Annecy, Chablais...)	62	2%	42	4%

Aide aux victimes

- En 2020, 95 personnes ont été renseignées, principalement par téléphone (en raison de la crise sanitaire), par les juristes mis à disposition par l'association AVIJ des Savoie. La permanence a lieu tous les mercredis après-midis
- En septembre, a été mise en place pour la première fois depuis l'ouverture de la structure une permanence psychologique pour les victimes d'infractions pénales : une psychologue de l'AVIJ des Savoie vient une fois/mois. 9 entretiens ont été réalisés de septembre à décembre dont la majorité en visioconférence

Activité civile

- Les consultations notariales n'ont été réalisées que quelques mois sur l'année entière : janvier, février, septembre et octobre. 22 personnes reçues au total contre 57 en 2019
- Les conciliateurs ont reçu moitié moins de personnes qu'en 2019 (157 en 2020 contre 322 en 2019)
- Le Défenseur des Droits maintient son activité puisqu'il a reçu 89 personnes en 2020 contre 94 en 2019

Activité pénale

- Les audiences pénales ont été suspendues pendant le 1^{er} confinement : baisse de 21% des personnes reçues dans le cadre des mesures alternatives aux poursuites
- Les permanences du SPIP ont été suspendues pendant les deux confinements : diminution de 43% des personnes reçues
- Aucune enquête sociale rapide (obligatoire dans le cadre des CRPC) n'a été réalisée en 2020. Ceci n'est pas forcément lié à la crise sanitaire puisqu'en 2019, une seule enquête avait été comptabilisée

Fonctionnement pendant la période de confinement

- La structure a fermé ses portes au public tout en maintenant la continuité de service par téléphone et mails
- L'accueil, le point d'accès au droit, l'aide aux victimes d'infractions pénales, les rdv du défenseur des droits et des conciliateurs ont été assurés par téléphone
- Les permanences du SPIP et des notaires ont été suspendues pendant les deux périodes
- Les audiences pénales, suspendues pendant le 1^{er} confinement, ont été maintenues pendant le 2^{ème}, comme les réunions de conciliation
- Les agents de l'équipe permanente ont alterné télétravail et présentiel

Budget

- Le budget réalisé de 2019 s'élève à 139 K€, dont 114 K€ de masse salariale, 13 K€ de fonctionnement et 10 K€ de subventions, pris en charge par la CCG
- Le TJ finance les frais de téléphonie, de matériel informatique (3 ordinateurs + un copieur), d'affranchissement et de fournitures administratives pour un montant moyen de 6 K€
- Le budget prévisionnel 2021 est de 149 K€ ; il intègre une nouvelle subvention pour la permanence en droit des étrangers avec l'ASSFAM

PJ Crastes indique que ce service est encore méconnu mais est très utile.

P Duret constate que 18 enquêtes sociales ont été réalisées dans le cadre des CRPC. On peut penser que les besoins vont s'accroître. Aussi, quelles sont les alternatives possibles aux orientations du parquet qui en diligente de moins en moins.

E Bossonney répond que selon la gravité de l'infraction et le profil du mis en cause, le parquet dispose d'une plusieurs alternatives. S'il décide une orientation directe vers le tribunal correctionnel, c'est alors dans ce cas que doit être réalisée une enquête sociale.

V Lecauchois demande si l'aide psychologique mise en place en 2019 va être reconduite pour l'année à venir.

E Bossonney répond par l'affirmative ; elle est vouée à perdurer dans le temps.

M De Smedt note que 20% des personnes qui ont fréquenté la maison de justice sont issues de territoires extérieurs. Il demande si des conventions sont passées avec d'autres collectivités.

E Bossonney répond par la négative. La question a néanmoins souvent été évoquée.

PJ Crastes souligne qu'il s'agit d'un nombre limité de personnes par territoire.

Il précise que le rapport annuel de la MTJD est disponible sur le site internet de la Communauté de communes.

III. Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire des 30 novembre et 14 décembre 2020

Aucune observation n'étant formulée, les comptes-rendus des séances des 30 novembre et 14 décembre sont approuvés à l'unanimité.

IV. Compte-rendu des représentations :

SIDEFAGE : un point sera fait lorsque les sujets traités auront suffisamment avancé.

SIGETA : le prochain comité syndical aura lieu le lendemain. Il convient de trouver un terrain sur le territoire du SIGETA pour accueillir l'aire de grands passages, et notamment dans le triangle St Julien/Annemasse/Reignier. Cette aire pourra également servir de délestage en cas de saturation des aires fixes. Si les élus n'identifient pas de terrain, le Préfet décidera unilatéralement d'un site.

SMAG : néant.

Pôle Métropolitain : le sondage Genève 2050 s'avère très intéressant à consulter et fait apparaître notamment que 51% des genevois adhèrent à l'idée d'être résident du Grand Genève.

GLCT Transfrontalier : néant.

EPF :

Le portage représentait 100 M € en 2015, 185 M € fin 2020 et est estimé à 211 M € fin 2021. L'EPF compte 14,9 agents équivalents temps plein. Le capital à rembourser sur 2020 est de 53 M €, avec une durée de portage moyenne de 9 ans.

Il est rappelé que les dossiers sur le territoire doivent être transmis au représentant de la collectivité afin qu'il en ait connaissance avant examen en conseil d'administration.

La part des portages pour le logement social est en nette diminution.

GLCT Transports : néant.

Association des Maires : néant.

V. Compte-rendu des travaux du Bureau et des décisions du Président

Aune observation n'est formulée.

Départ de J Lavorel, C Marx.

VI. Délibérations

1. Mobilité

a. Projet de tramway Genève - Saint-Julien-en-Genevois - Demande d'ouverture d'enquête parcellaire complémentaire

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Pour rappel, le projet de tramway Genève-Saint-Julien a été déclaré d'utilité publique le 2 novembre 2015 par l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BAFU/2015-0035. Par ailleurs, afin de finaliser la procédure foncière, une enquête parcellaire a été réalisée entre le 14 et 29 octobre 2020. Dans ce cadre, les propriétaires fonciers impactés par le projet du tramway se sont vu notifier le déroulement de cette enquête.

Cependant, un cas de jurisprudence a été soulevé. En effet, la SCI propriétaire des murs de la boulangerie *La Panière*, située au 11 avenue de Genève, n'a pas reçu directement notification du courrier informant de la procédure d'enquête parcellaire et de l'ouverture de l'enquête publique. Il apparaît que le courrier de notification ait été réceptionné et signé par le gérant de la copropriété et non le propriétaire.

C'est pourquoi, afin d'éviter tout risque de recours, la Communauté de communes souhaite saisir Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie afin de demander l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire.

Vu le Code de l'expropriation, et notamment l'article R131-12
Vu les statuts de la Collectivité, et notamment sa compétence Mobilité
Vu la délibération n°20150928_cc_mob100 du conseil communautaire en date du 28 septembre 2015 valant déclaration de projet,
Vu la délibération n° 20190701_cc_mob71, en date du 1^{er} juillet 2019, portant sur le lancement de la procédure d'enquête parcellaire
Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BAFU/2015-0035, déclarant le projet d'utilité publique
Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BAFU/2019-0055 du 22 août 2019 portant sur l'ouverture de l'enquête parcellaire,
Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BAFU/2020-0081 du 23 octobre 2020, prorogeant la déclaration d'utilité publique.

DELIBERE

Article 1 : décide de saisir le Préfet de Haute-Savoie pour demander l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire pour la partie française du projet de tramway Genève – Saint-Julien.

Article 2 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

b. Mission de maîtrise d'œuvre et d'OPC pour l'aménagement de la Viarhona et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la Communauté de Communes – Avenant n°1 au lot n°1 maîtrise d'œuvre et études règlementaires Viarhona

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur Bouchet, 3ème Vice-Président,

Dans le cadre du projet de la ViaRhôna, les études d'avant-projet ont été approuvées en comité de pilotage du 19 décembre 2019.

Toutefois, suite aux changements électoraux, il a été souhaité apporter des modifications à certains tronçons de la ViaRhôna. Aussi, pour ce faire, la Communauté de communes du Genevois (CCG) a demandé au maître d'œuvre, le bureau d'études NALDEO, de reprendre partiellement les études d'avant-projet pour intégrer les modifications de tracés.

Ces modifications, détaillées dans l'avenant joint à la présente délibération, portent sur :

ViaRhôna - secteur de la route d'Annemasse – futur bassin de rétention

Suite à l'avancement du projet de construction du bassin de rétention de crue de l'Arande, l'interface de ce projet avec le projet de la ViaRhôna s'est précisée : il est ainsi possible de mutualiser les infrastructures des deux projets.

Par ailleurs, un tracé alternatif doit être étudié sur le reste du tronçon afin d'éviter une interface avec la route départementale qui est techniquement très contraignante et peu attractive du point de vue de la sécurité et du tourisme.

ViaRhôna - secteur de la gare de St-Julien-en-Genevois

Il est proposé de ne pas prévoir d'aménagements/ jalonnements provisoires par le centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois, mais d'emprunter la route de Lathoy existante au sud du secteur gare, moyennant une réfection et du jalonnement provisoire (tracé orange ci-dessous), en prévision de l'aménagement définitif qui sera réalisé au sud du secteur gare par le concessionnaire.

- **ViaRhôna - secteur Route des Vignes**

Il est proposé d'étudier des solutions alternatives à la solution initiale consistant en la création d'une longue écluse sur la route des Vignes qui présente un trafic important aux heures de pointes.

Il convient de prendre en considération, par un avenant n°01, la reprise de l'étude des modifications de tracés souhaitées laquelle s'élève à 4 050 € H.T.. Le montant global du marché (comprenant l'ensemble des tranches) est désormais de 293 350 € H.T.. Cet avenant conduit à une augmentation de 6.81% du montant initial des tranches affermées à ce jour (à savoir, la tranche ferme et les tranches optionnelles 2 et 6).

*Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment son article 139 6°,
Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la compétence Mobilité,*

*Vu la délibération n°20180924-cc-mob91 du Conseil communautaire, réuni le 24 septembre 2018, attribuant le marché de mission de maîtrise d'œuvre et d'OPC pour l'aménagement de la ViaRhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la communauté de communes du Genevois - Lot n°1 : Maîtrise d'œuvre et études réglementaires – ViaRhôna, à la société NALDEO, pour un montant global de 289 300 € HT,
Vu l'affermissement des tranches optionnelles n°02 et n°06,*

DELIBERE

Article 1 : **approuve** l'avenant n°01 au lot n°1 « Maîtrise d'œuvre et études réglementaires – ViaRhôna » du marché de mission de maîtrise d'œuvre et d'OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) pour l'aménagement de la ViaRhôna et 2 axes cyclables structurants à l'échelle de la communauté de communes du Genevois, d'un montant de 4 050 € H.T ayant pour objet la reprise des études d'avant-projet, tel que joint en annexe de la présente délibération.

Article 2 : **rappelle** que les crédits sont inscrits au budget principal- exercice 2021 – chapitre 23.

Article 3 : **autorise** Monsieur le Président à signer ledit avenant et toutes pièces annexes.

Article 4 : **autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

c. Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la partie française de la ligne de tramway Genève-Saint-Julien-en-Genevois – Approbation de l'avenant n°4

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet de tramway, la Communauté de communes du Genevois (CCG) a attribué le mandat de maîtrise d'ouvrage portant sur la réalisation de la partie française du tramway à Saint-Julien-en-Genevois au groupement Territoires 38/ Teractem. Le montant de ce marché s'élève aujourd'hui à 1 861 525,00 € HT.

Suite à la décision de suspendre ce projet par l'Etat Suisse, la CCG avait suspendu l'exécution du contrat avec son mandataire. Suite à la reprise du projet par l'Etat Suisse à l'automne 2018, la CCG a demandé à son mandataire de reprendre ses missions à compter du 1^{er} juin 2019.

Il convient de prendre en considération, par un avenant n°04, plusieurs évolutions intervenues ou à venir :

1. Modification de la répartition financière entre les cotraitants

Du fait de changements intervenus au sein des équipes de Teractem, des missions réalisées initialement par Teractem seront dorénavant effectuées par Territoires 38. Ce changement entraîne ainsi une modification de la répartition financière entre les cotraitants, laquelle est détaillée en annexe de l'avenant joint à la présente délibération.

2. Autorisation octroyée au mandataire pour engager toutes dépenses, hors marchés, d'un montant inférieur ou égal à 2 000 € HT par commande sans accord préalable de la collectivité

En effet, jusqu'à ce jour, chaque devis d'un montant inférieur ou égal à 2 000 € HT devait faire l'objet d'une approbation par décision de la collectivité. Afin de réduire les délais de traitement de ces petites commandes et d'optimiser la charge de travail des services de la collectivité, il est proposé d'accorder au mandataire la possibilité d'engager toutes dépenses, hors marchés, d'un montant inférieur ou égal à 2 000 € HT par commande sans approbation préalable par décision de la collectivité. Cette dernière sera informée a posteriori de l'engagement de ces dépenses par son mandataire.

3. La fixation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux

Le coût prévisionnel des travaux, arrêté conformément aux stipulations du marché de maîtrise d'œuvre à l'issue des études d'Avant-Projet (AVP), approuvées par délibération du Conseil Communautaire en date du 4 février 2020, s'élève à 23,83 M€ HT (valeur décembre 2012). Par application de l'indice TP01, le coût prévisionnel des travaux est de 25,183 M€ HT en valeur décembre 2019.

Suite à la reprise des études AVP, un certain nombre d'éléments de travaux ont également été précisés :

- Aléas travaux au budget CCG : 1,4 M€ HT
- Travaux financés par CCG (démolition aubette, autres) : 0,183 M€ HT
- Création d'un parking provisoire : 0,3 M€ HT
- Sondages réseaux, diagnostic amiante et HAP : 0,1 M€ HT

Le montant actualisé des travaux Tramway et connexes s'élèvent ainsi à 27,166 M€ HT

Pour faire suite à la mise à jour des différents postes de dépenses, actualisés à décembre 2019 et en intégrant une provision pour aléas, le budget total confié au mandataire s'élève à 33,809 M€, étant précisé que le foncier est financé directement par la Communauté de Communes du Genevois.

Montant confié sous mandat en K€ HT			
	Budget référence Valeur septembre 2010	Budget AVP 2014 Valeur septembre 2010	Budget actualisé Valeur décembre 2019
Frais Généraux		360	387
Ingénierie expertise	2 280	3 536	4 252
Frais raccordement réseaux		430	394
Travaux tramway et connexes	25 440	24 971	27 166
Provisions pour aléas			1 610
Total mandat hors foncier	27 720	29 297	33 809

Le présent avenant n'a aucun impact financier sur la rémunération du mandataire.

Le rappel des tranches du marché et la nouvelle répartition de la rémunération entre les différents prestataires du groupement pour chaque tranche sont détaillés dans l'avenant joint à la présente délibération.

Vu le code des marchés publics,

Vu les statuts de la Collectivité, et notamment sa compétence Mobilité

Vu la délibération n°20140623_cc_tram113 portant sur l'avenant n°1 du marché cité en objet ;

Vu la délibération n°201410215_cc_tp147 portant sur l'avenant n°2 du marché cité en objet ;

Vu la délibération n°20191216_cc_mob131 portant sur l'avenant n°3 du marché cité en objet ;

DELIBERE

Article 1 : approuve l'avenant n°4 au marché « Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la partie française de la ligne de tramway Genève – Saint-Julien » avec le groupement Territoires38/ Teractem, ayant pour objet les changements précités, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 : autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VII. Divers

1. Point COVID

PJ Crastes précise que les services ont été pour l'instant peu impactés par la crise sanitaire. Les crèches sont ouvertes. Il tient à remercier les agents pour leur engagement et plus particulièrement les agents du service déchets qui ont su se redéployer pour assurer une continuité de service.

F Benoit indique que les entreprises du Vuache se plaignent de la fermeture récurrente de la déchetterie de Vulbens. Il est nécessaire de trouver des solutions qui permettent néanmoins d'ouvrir en cas de carence de personnel.

V Thoret-Mairesse répond que des solutions sont à l'étude pour trouver une alternance entre les deux déchetteries. Il n'en demeure pas moins vrai que celle de Vulbens n'est pas dimensionnée de la même manière que Neydens qui dispose d'un accueil solide pour les professionnels. Par ailleurs, il semble faisable que les professionnels du Vuache se déplacent sur Neydens lors de fermetures ponctuelles de Vulbens.

F Benoit observe une recrudescence des dépôts sauvages, à corréliser peut-être avec ces fermetures.

PJ Crastes rappelle la difficulté pour les collectivités de recruter du personnel et plus particulièrement dans le domaine des déchets.

2. Ouverture des commerces – dérogation au repos dominical

Le Préfet a sollicité les communes quant à leur position sur une dérogation au repos dominical.

Il est proposé que les réponses soient collectées au niveau de la Communauté de Communes pour faire un retour groupé à la Préfecture.

Il est rappelé que ces dérogations s'ajoutent aux 5 jours dérogatoires au repos dominical dont disposent les Maires pour l'ouverture des commerces.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Rédigé par Séverine Ramseier, le 28 janvier 2021.

Vu par le Président




SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures






1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 - *Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux*
 - *Entrepreneuriat & Innovation*
 - *Formation d'excellence*
 - *Nouvelles mobilités / Durabilité*
 - *Expériences Usagers*
 - *Centre de convention by ArchParc*
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement





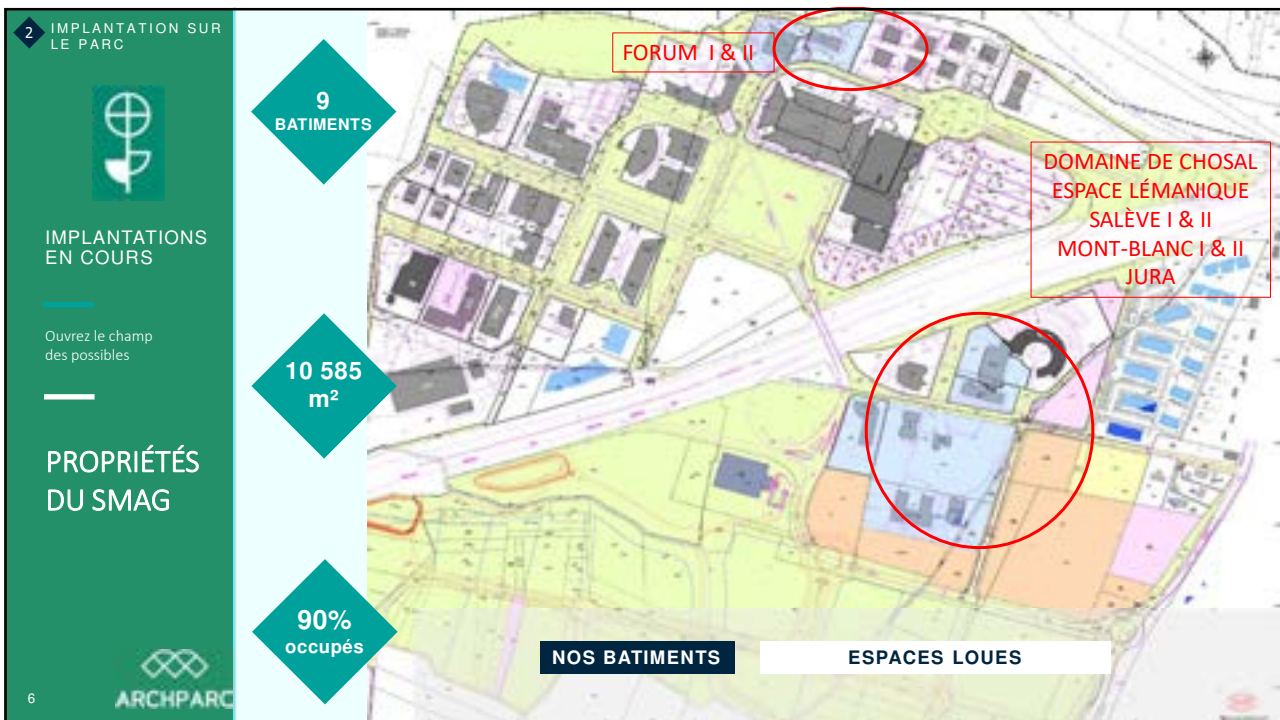
SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures






1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 1. *Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux*
 2. *Entrepreneuriat & Innovation*
 3. *Formation d'excellence*
 4. *Nouvelles mobilités / Durabilité*
 5. *Expériences Usagers*
 6. *Centre de convention by ArchParc*
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement



2 IMPLANTATION SUR LE PARC



IMPLANTATIONS EN COURS

Ouvrez le champ des possibles

Mais aussi sur l'extension

2 opérateurs intéressés pour investir

2 prospects liés à la MedTech

2 aménageurs candidats à notre accompagnement

ARCHPARC



NOUVELLES IMPLANTATIONS EN COURS

2 IMPLANTATION SUR LE PARC



IMPLANTATIONS EN COURS

Ouvrez le champ des possibles

15 000 m² en construction

- OXALIS
- VIVACY
- KERIMEDICAL

ARCHPARC

IMPLANTATIONS en cours

2020

TRANSCURE
600 m²
livraison déc.2020
68 sal.
Forum 1
Déjà en demande

APSYS
750 m²
livré janv. 2020
10 à 20 sal.

2021

VIVACY III
+ 8 000 m²
20 à 25 M€
PC accepté

TEKNOLIKE
1 100 m²
baill janv. 2021
Jura

OXALIS
+ 4 600 m²
livraison oct.2021

KERIMEDICAL
277 + 100 m² (bail)
+ 3 000 m² bâti
livraison dec.2021



2 IMPLANTATION SUR LE PARC



INVESTISSEURS PRESENTS

Ouvrez le champ des possibles




9

CESSION DES 7 ACTITECH & 5 ACTIPRO

5 400 M²
 30 entreprises implantées
 90% taux de commercialisation
 1 place pour le 8^e ActiTech
 9 515 000 €

première foncière privée française



UN BUSINESS MODEL UNIQUE

Il mettiery en parfaite cohérence pour une vision à long terme.

Investir
en veillant à équilibrer les cinq typologies d'actifs (activités, bureaux, distribution urbaine, logistique et commerces) de façon à constituer un patrimoine pérenne.

Développer
Avec le souci constant de s'impliquer en amont dans les projets des clients et des collectivités, afin d'anticiper leurs besoins.

Optimiser
la dimension financière des trois premiers métiers représente un enjeu de plus en plus crucial dans le secteur de l'immobilier.

Gérer
en privilégiant l'humain et en optimisant le potentiel de chaque actif, contribuant ainsi à la création de liens durables avec les clients, les partenaires et toutes les parties prenantes de l'univers de Proudreed.



ACTITECH



ACTIPRO

2 IMPLANTATION SUR LE PARC



INVESTISSEURS PRESENTS

Ouvrez le champ des possibles




10

CESSION DE LA GALERIE COMMERCIALE

15 000 M²

PC PATRIARCHE

32 000 M²



Leader de services immobiliers

Implenia est le leader de la prestation de services de construction et immobiliers en Suisse, avec d'importantes activités dans les secteurs du bâtiment et du génie civil en Suisse, en Allemagne et en Autriche, ainsi qu'une forte position dans le domaine des infrastructures sur tous ses marchés principaux : Suisse, Allemagne, Autriche, France, Suède et Norvège.

En Suisse et en Allemagne, Implenia opère également avec succès dans le domaine du développement immobilier.

10 000 personnes employées en Europe et 4 milliards de chiffre d'affaires en francs suisses






SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures

1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
- 3. Projets SMAG**
 1. Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux
 2. Entrepreneuriat & Innovation
 3. Formation d'excellence
 4. Nouvelles mobilités / Durabilité
 5. Expériences Usagers
 6. Centre de convention by ArchParc
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT

DEVENIR UNE PLATEFORME DE SERVICE

Ouvrez le champ des possibles

13 ARCHPARC

1988 2018 2025

TECHNO-PUSH
FORMATION SÉMINAIRE 3ÈME CYCLE
INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE
PARC - INTROVERTI -

+ ENTREPRENEURIAT & INNOVATION
+ FORMATIONS D'EXCELLENCE
+ NOUVELLES MOBILITÉS / DURABILITÉ
+ EXPÉRIENCE - USAGERS -

« PLATEFORME DE SERVICES DU GRAND GÈNEVE »

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT

DEVENIR UNE PLATEFORME DE SERVICE

Ouvrez le champ des possibles

14 ARCHPARC

ARCHPARC vous connecte

+ ENTREPRENEURIAT & INNOVATION
+ FORMATIONS D'EXCELLENCE
+ NOUVELLES MOBILITÉS / DURABILITÉ
+ EXPÉRIENCE - USAGERS -

French Geneva Campus
Centre de Convention
STATION-A
echosmile
PAN
Genevois



SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures






1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 1. Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux
 2. Entrepreneuriat & Innovation
 3. Formation d'excellence
 4. Nouvelles mobilités / Durabilité
 5. Expériences Usagers
 6. Centre de convention by ArchParc
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT



ENTREPRENEURIAT & INNOVATION

Ouvrez le champ des possibles




IMPLANTATION FRENCH TECH



2019 : lancement
→ Partenariat MED, ArchParc FrenchTech

2020 : implantation
✓ 317 m²
✓ 7 start-up

2021 : lieu totem métropolitain
→ Convention
→ Bail





3 NOUVEAU POSITIONNEMENT

ENTREPRENEURIAT & INNOVATION

Ouvrez le champ des possibles

ACCÉLÉRATEUR DES BIO'TECH & SCIENCES DU VIVANT

Accompagnement
Laboratoires
Analyses
Expertises

17 www.bio-park.ch

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT

ENTREPRENEURIAT & INNOVATION

Ouvrez le champ des possibles

ACCOMPAGNER L'ACCÉLÉRATION


#1
Un programme d'accélération complet

#2
La force du réseau national

#3
Un lieu unique

18

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT




ENTREPRENEURIAT & INNOVATION

Ouvrez le champ des possibles

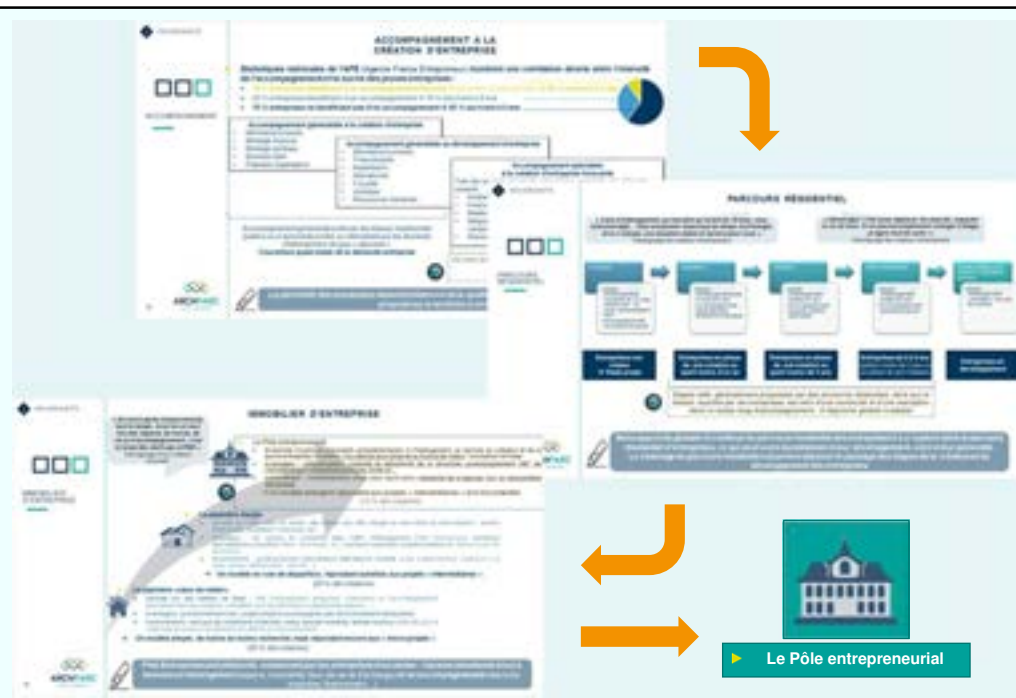
Étude d'opportunité et de faisabilité

Benchmark des pôles entrepreneuriaux

Prise en compte des projets voisins



19





SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures






1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 1. Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux
 2. *Entrepreneuriat & Innovation*
 3. *Formation d'excellence*
 4. *Nouvelles mobilités / Durabilité*
 5. *Expériences Usagers*
 6. *Centre de convention by ArchParc*
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT

FORMATION D'EXCELLENCE

Ouvrez le champ des possibles

ARCHPARC

21

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT

FORMATION D'EXCELLENCE

Ouvrez le champ des possibles

Innovation & entrepreneuriat
Numerique et santé
Médecine personnalisée

Hack your Sport : 36h pour accélérer des projets d'innovation dans le domaine du sport outdoor et du numérique

10 établissements d'enseignement supérieur de la région

SAFER NANOMATERIALS
 BioHealth Computing School

COMPUTATIONAL MEDICINE
 BioHealth Computing School

AI FOR HEALTH
 BioHealth Computing School

UHC SCHOOL LAB
 BioHealth Computing School

PRECISION ONCOLOGY
 BioHealth Computing School

esi
 European Scientific Institute

juas

bioHC

GRAND FORMA

Se former dans le Genevois français

ARCHPARC

22

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT



FORMATION D'EXCELLENCE

Ouvrez le champ des possibles



23



MANAGEMENT & ANALYSE DE LA VALEUR

- ❖ ORGANISME DE FORMATION DÉJÀ BASÉ SUR ARCHPARC
- ❖ IMPLANTÉ EN FRANCE ET EN SUISSE
- ❖ WEBINAIRES, FORMATIONS EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE



MANAGEMENT DE L'ACHAT & DU SUPPLY CHAIN

RÉFÉRENCE INTERNATIONALE IMPLANTÉE SUR LES 5 CONTINENTS

- ❖ 4000+ PERSONNES FORMÉES CHAQUE ANNÉE
- ❖ SIÈGE À ARCHAMPS DEPUIS 1992
- ❖ CATALOGUE COMPLET DE FORMATIONS CERTIFIANTES ET DIPLOMANTES
- ❖ PARMIS SES CLIENTS INDUSTRIELS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES:



3 ECOLES EN FRANCE



MANAGEMENT & INNOVATION DOMAINE DE LA COURSE AUTOMOBILE

- ❖ SIMULATEURS DE CONDUITE
- ❖ DRONES & RÉALITÉ AUGMENTÉE
- ❖ R&D TECHNOLOGIES VERTES DE MOTORISATION



7 SPECIALITES BACHELOR

2 SPECIALITES MBA



SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures






1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 1. Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux
 2. Entrepreneuriat & Innovation
 3. Formation d'excellence
 4. Nouvelles mobilités / Durabilité
 5. Expériences Usagers
 6. Centre de convention by ArchParc
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement



3 NOUVEAU POSITIONNEMENT



100% MOBILITE

Ouvrez le champ des possibles



ENSEMBLE POUR LA MOBILITE !

170 participants / 170 actions / 40 partenaires suisses



Les Brèves :
HORS-SÉRIE
mobilité



Living-lab by ArchParc

Le parc d'activités « ArchParc » est né il y a plus de 30 ans de la volonté politique du Département de Haute Savoie. Plutôt novateur pour l'époque, le principe était de profiter des routes autoroutières entre les pays de Savoie et la frontière suisse pour développer un foncier d'activités à fort dynamisme économique. Aujourd'hui, l'attractivité se décline non plus en accessibilité, mais en termes de mobilité durable et de hub d'échange, ce que le parc souhaite voir se concrétiser en s'impliquant dans la chaîne de valeur territoriale et de la filière régionale.

Pour ce faire, ArchParc se propose comme site d'expérimentation des mobilités de demain sur le Grand Genève. C'est le raison d'être de LivingLab by ArchParc.

Echosome est un cas d'école, la 1^{ère} des expérimentations, mais surtout le modèle de réflexion que le parc souhaite voir se déployer : démarche collective, transfrontalière franco-suisse, réunissant secteur privé et public, en amont et aval d'une filière prenant en compte les constructeurs, les opérateurs, mais surtout les usagers, acteurs principaux et cœur de notre développement pour demain.

Demain, d'autres expérimentations liées à la mobilité attendront sur le parc et profiteront de notre capacité d'accueil et d'écoute portée avec les entreprises, salariés et usagers de notre site. ArchParc a l'ambition de connecter les besoins de ses entreprises, salariés et usagers au monde de demain.

➤ Suivez toute l'actualité du parc **ArchParc** sur  et 

ESAB

- 125 personnes sur le registre COVID
- 120 partenaires
- 40 partenaires suisses

• Contacts directs

- FRACARTIS
- STY SMI

• Retombées pour le centre de convention

- Retour de ASE Hbachi
- Demande de prestations PlugNet

• Retombées média

- Le Messager
- La Gazette locale
- France 3
- Leman 24
- Extension
- Réseaux du parc Hbachi
- Nouveaux médias : 200 visiteurs / 170 actions / 30 073 interactions / +45%




AVANT






APRES

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT





ECHOSMILE


Ouvrez le champ des possibles




2018-2022





PROJET


 DÉMARCHE D'INNOVATION A LONG TERME AU SERVICE DES PERSONNES ET DE LEURS MOBILITES DU QUOTIDIEN.


CONCEPT

 TRAVAILLER AU DÉVELOPPEMENT D'UN SERVICE OFFRANT UNE MOBILITE DURABLE ET INTELLIGENTE


 EXPÉRIMENTER DES FORMES INNOVANTES DE MOBILITE, AUTONOMES, JUI À TERME POURRAIENT MAILLER LE GRAND GENÈVE

OBJECTIF


 DÉVELOPPER ET EXPÉRIMENTER LES MOBILITES DU QUOTIDIEN POUR FAÇONNER UN TERRITOIRE AU SERVICE DES USAGES




UNE DYNAMIQUE FRANCO-SUISSE :



UN PROJET COLLABORATIF AVEC :



UN PROJET SOUTENU PAR :



3 NOUVEAU POSITIONNEMENT



PAN

Ouvrez le champ des possibles

**INITIATIVE PAN :
PLATEFORME ArchParc &
Nomads Fondation**






Les Brèves :
HORS-SÉRIE
mobilité

Initiative PAN Plateforme ArchParc Nomads Fondation

L'initiative PAN, pour Plateforme ArchParc, Nomads Fondation, s'inscrit d'une volonté de structurer une démarche opérationnelle qui se partage et expertise d'un think-tank comme le Hub Mobilité de la Fondation Nomads et la pratique concrète comme un lieu d'expérimentation rassemblant les faiseurs de mobilité de la région de Genève - un « Think&Act Tank » alliant démarche inclusive, enjeux francophones, secteurs privé-public, sur les 2 grands axes de la mobilité de demain :

- l'hydrogène en faveur de la mobilité dé-carbonée
- le développement d'écoparadigmes de mobilité sur le site d'ArchParc
- l'expérimentation de technologies pour véhicules connectés.

Avec tous les acteurs du Hub Mobilité, de la Fondation Nomads et le Living Lab d'ArchParc, les opérateurs de la mobilité du Grand Genève possèdent les outils de prospective et d'expérimentation aux usages utiles au développement de leur projet au sein de PAN.

De nombreux projets concrets ont été présentés le 18 septembre dernier et sont repris dans cette Brève spéciale.

* Plus d'infos sur : archparc.ch
et sur : nomadsfondation.com



3 NOUVEAU POSITIONNEMENT



PAN

Ouvrez le champ des possibles

**INITIATIVE PAN :
PLATEFORME ArchParc &
Nomads Fondation**






Les Brèves :
HORS-SÉRIE
mobilité

Génération Hydrogène

L'hydrogène en faveur de la mobilité dé-carbonée ? Deux exemples ont été présentés le 18 septembre en partenariat avec Nomads Fondation dans le cadre de PAN :

- La voiture GreenGT LMPH2G Showcar, qui développe une puissance de 500 chevaux, une vitesse de 300 km/h, disposant de 50 minutes d'autonomie, sert de base au développement de la version qui sera engagée au 24h du Mans dès 2024.
- GGH | Migros Genève, GreenGT, LARAD, SIG et la Fondation Nomads innovent ensemble pour une mobilité zéro émission 100% hydrogène locale et renouvelable pour relever le défi de la mobilité durable. Regroupés autour du projet «GGH1» – Génération Hydrogène, les partenaires ont pour objectif de démontrer la viabilité économique et technique d'une filière hydrogène entièrement suisse. De la production d'hydrogène par électrolyse alimentée avec de l'énergie renouvelable, au stockage et à la distribution via une station hydrogène, les compétences de tous permettront de faire rouler un camion de 40 tonnes fonctionnant avec un groupe motopropulseur électrique-hydrogène au cours de l'année 2021.



Les Brèves :
HORS-SÉRIE
mobilité

ATMB

L'opérateur autoroutier ATMB est l'un de nos partenaires privilégiés puisque nous sommes à la fois un échangeur autoroutier (N°13.1), au croisement de 2 autoroutes, A40 (50 000 véhicules/jours) et A41 (50 000 véhicules/jours), à la frontière suisse, et un parc d'activités et d'emplois de 170 entreprises et 1 600 salariés, près de 15 000 visiteurs. De fait, nous travaillons ensemble sur de nombreux projets :

- Etude de faisabilité d'un parking relais novateur puisqu'intégrant un haut niveau de services type conciergerie
- Etude de marché quant à la mise en œuvre d'une station hydrogène
- Mise en œuvre d'une passerelle piétonne reliant les deux côtés du parc
- Et d'autres services à venir.



SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures






1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 1. *Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux*
 2. *Entrepreneuriat & Innovation*
 3. *Formation d'excellence*
 4. *Nouvelles mobilités / Durabilité*
 5. *Expériences Usagers*
 6. *Centre de convention by ArchParc* ←
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement

3 CHANTIERS EN COURS



RESTRUCTURATION & DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE CONVENTION

Ouvrez le champ des possibles



PROJET
REPOSITIONNEMENT COMMERCIAL DE L'OFFRE ÉVÉNEMENTIELLE

STRATÉGIE COMMERCIALE TENANT COMPTE DU CALENDRIER DES TRAVAUX, COLLABORATION AVEC




PROJET
RESTRUCTURATION DES ESPACES

REPOSITIONNEMENT DES ACTIFS, CESSIION AU SMAG (SALEVE 1)

EXTENSION SALLE & RÉORGANISATION :

7,5M€
D'INVESTISSEMENT

OBJECTIF

+ 20 000
VISITEURS (HORIZON 2023)



CENTRE DE CONVENTION




3 CHANTIERS EN COURS

RESTRUCTURATION & DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE CONVENTION

Ouvrez le champ des possibles

ARCHPARC

Plaquettes

Centre de Convention

Dispositif sanitaire spécifique

#NouscontrôleCOVID19

Notre objectif prioritaire
Accueillir vos événements et participants dans des conditions sanitaires optimales

Centre de Convention

RESTAURATION 2020

Centre de Convention

45th NORD CONSULTING

VOTRE OFFRE COMMERCIALE SEMINAIRE DU 21 MARS AU 1^{er} AVRIL

Centre de Convention

SEMINAIRE 2020

Non Adhérent
Adhérent
Compte
Partenaire

3 NOUVEAU POSITIONNEMENT

BILAN 2020

182 MANIFESTATIONS 2020
362 MANIFESTATIONS 2019

5096 VISITEURS EN 2020
12 010 VISITEURS EN 2019

137 951 € CA EN 2020
306 663 € CA EN 2019

ARCHPARC

182 facturées
137 951 €

242 annulées
589 813 €
Dont 328 177 € COVID

70 sans facturation
21 891 €

Evolution du Chiffre d'affaire

Typologie par CA

Provenance géographique par CA

14%

37%

49%

22%

16%

7%

14%

41%

15%

7%

6%

72%



SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures






1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 1. *Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux*
 2. *Entrepreneuriat & Innovation*
 3. *Formation d'excellence*
 4. *Nouvelles mobilités / Durabilité*
 5. *Expériences Usagers*
 6. *Centre de convention by ArchParc*
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement

4 GOUVERNANCE

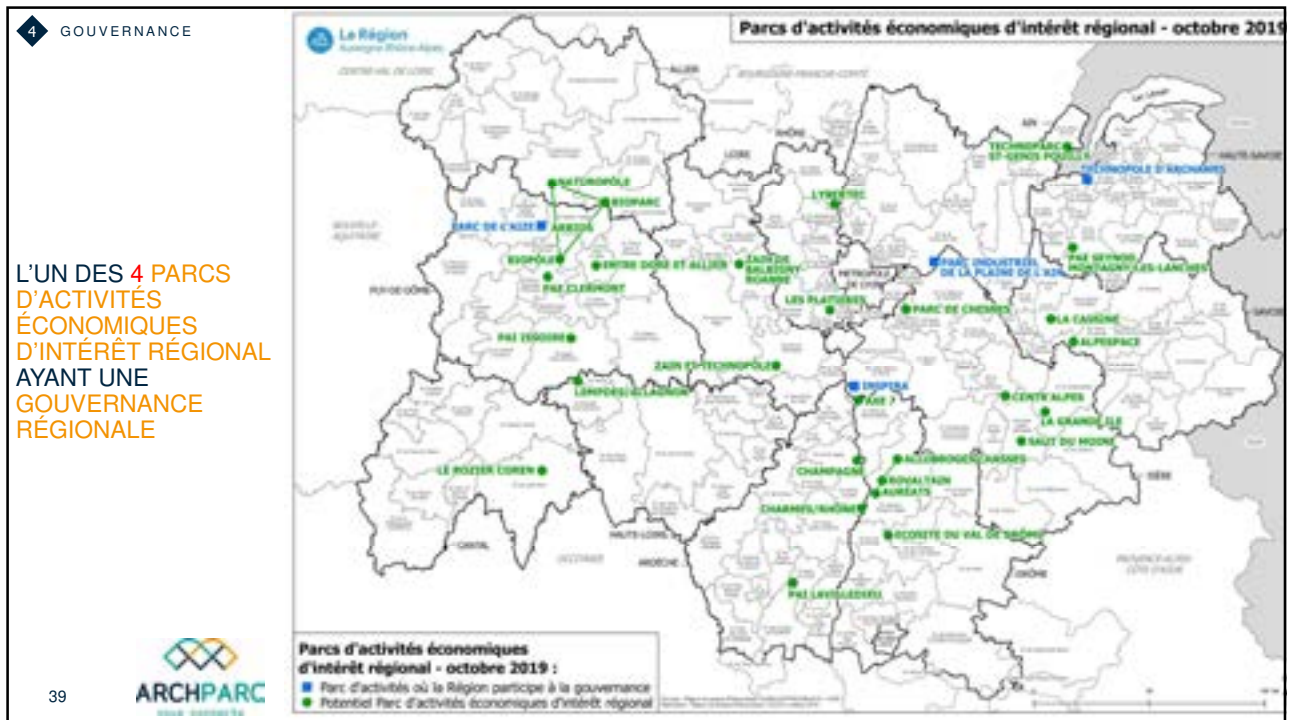
SIMPLIFICATION DE LA GOUVERNANCE DU PARC

- Recentralisation de la stratégie
- Vision globale des actions
- Meilleure lisibilité
- Simplification de l'organisation
- Abaissement des coûts internes

38








SOMMAIRE

Nouvelles promesses, nouvelles signatures



1. Rappel
2. Implantations nouvelles et en cours sur le parc
3. Projets SMAG
 1. Nouvelle signature, nouveau positionnement, enjeux
 2. Entrepreneuriat & Innovation
 3. Formation d'excellence
 4. Nouvelles mobilités / Durabilité
 5. Expériences Usagers
 6. Centre de convention by ArchParc
4. Gouvernance / Organisation
5. Financement

5 FINANCEMENT

CONTRIBUTIONS & RÉTROCESSIONS											
	Nature	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CONTRIBUTIONS											
CCG	Contribution statutaire	250 000,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00			
REGION	Contribution statutaire			750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00			
DEPARTEMENT	Contribution statutaire	755 414,07	755 414,07								
sous total		1 005 414,07	1 130 414,07	1 125 000,00	1 125 000,00	1 125 000,00	1 125 000,00	1 125 000,00			
RÉTROCESSIONS FISCALES											
CCG	Retrocession fiscale	630 296,55	591 265,00	728 575,00	727 438,00	787 288,00	824 101,00	848 732,00			
COMMUNE D'ARCHAMPS	Retrocession fiscale	179 670,00	171 505,00	171 804,00	177 093,00	37 411,80	59 881,80	60 000,00			
sous total		809 966,55	762 770,00	900 379,00	904 531,00	824 699,80	883 982,80	908 732,00			
TOTAL		1 815 380,62	1 893 184,07	2 025 379,00	2 029 531,00	1 949 699,80	2 008 982,80	2 033 732,00			
SUBVENTIONS											
COMMUNE D'ARCHAMPS	Subvention ESI					100 000,00	80 000,00	80 000,00			



6 PLAN D'ACCES



PLAN D'ACCES

Sur A40
Prendre la sortie 13.1
Archparc





**BONNE
ANNÉE 2021**

ARCHPARC
vous connecte

MERCI

ARCHPARC
vous connecte